

même une communication existe entre Brest et Salcombe (Angleterre), afin de pouvoir faire suppléer une ligne par l'autre en cas d'accident.

Depuis lors, bien des câbles ont été immergés dans les différentes mers; on éprouva de grandes difficultés dans la Méditerranée. Toutes les premières tentatives échouèrent, et ce n'est qu'en 1870 que Marseille put être relié à Bône, et en 1871, on immergea un nouveau fil direct entre Marseille et Alger. Enfin le dernier câble posé dans cette mer est celui qui relie la France à l'Espagne, de Marseille à Barcelone.

Les autres mers sont également traversées par des câbles qui permettent de supprimer ainsi les distances jusqu'aux points les plus éloignés.

Grâce à ce développement considérable de lignes télégraphiques aériennes et sous-marines, une dépêche partie de Paris pourra revenir à son point de départ après avoir fait le tour de la terre; il ne reste maintenant qu'une ligne dans l'Océan Pacifique entre le continent Européo-Asiatique et l'Amérique, mais les études sont entreprises, et il y a lieu d'espérer que le génie humain saura encore là triompher des obstacles.

La ligne que l'on se propose d'établir partirait du Japon pour atteindre les îles Aléoutiennes, qui sont au sud du détroit de Bering, et se rendre de cette station intermédiaire au cap Flattery, au-dessus de la Californie.

Ce parcours représente les longueurs suivantes: de Yokohama (Japon), à Tahaga (îles Aléoutiennes), 3,355 kilomètres; de ce point au cap Flattery: 3,701; soit en tout: 7,000 kilomètres.

On espère, toutefois, pouvoir abrégé notablement cette distance, en prenant, s'il est possible, une direction un peu différente.

DR. J. ROUYER.

NOS GRAVURES

La Cour Suprême.—L'Hon. William Buell Richards, Juge-en-Chef

M. W. Buell Richards, Président de la Cour Suprême, est né à Brockville au mois de mai 1815. Il fit ses études à l'École de Grammaire de l'ancien district de Johnstown.

Il étudia le droit sous Andrew Norton Buell, aujourd'hui principal comptable de la Cour of the Chancery, le plus ancien membre aujourd'hui inscrit sur le tableau des avocats de la province d'Ontario.

Il fut reçu avocat au mois d'avril 1837, et s'associa d'abord avec un de ses premiers patrons, le juge Malloch, puis avec M. A. N. Buell, et enfin avec son frère l'Hon. Albert Norton Richards, C. R., autrefois député au Parlement pour le comté de South Leeds.

Il fut élu membre de la Société de Jurisprudence en 1849, et créé Conseil de la Reine l'année suivante.

En 1844, il entra dans la vie politique, comme candidat à l'Assemblée Législative du Canada-Uni, pour le comté de Leeds; mais il se retira peu après en recommandant à ses électeurs M. Wm. Buell du parti réformiste.

Demandé de nouveau en 1848, pour la même circonscription, il fut élu contre M. Ogle R. Gowan. En 1851, il fut réélu de nouveau contre son ancien adversaire.

Lors de la retraite du gouvernement de MM. Baldwin et Lafontaine, en octobre 1851, il entra en qualité de Procureur-Général pour le Haut-Canada dans le ministère Hincks-Morin. Ses collègues étaient alors Sir Francis Hincks, feu le juge Morin, feu Sir E. P. Taché, M. Malcolm Cameron, feu M. James Morris, le lieutenant-gouverneur actuel de la province de Québec, M. Caron; feu le Dr. Rolph, feu le juge Chabot, et l'honorable juge en retraite Drummond.

En 1853, M. Richards succéda, à la Cour des *Common Pleas* au juge Sullivan.

En juillet 1863, à la nomination de M. Draper comme juge-en-chef d'Ontario, M. Richards fut créé Président de la Cour des *Common Pleas*, et en novembre 1868, il remplaça M. Draper dans la charge de juge-en-chef d'Ontario.

L'an dernier, il représenta le gouvernement d'Ontario comme arbitre dans le

règlement de la délimitation des frontières du Nord-Ouest.

Il se maria en 1846 avec Melle Deborah Catherine Muirhead, fille de John Muirhead avocat, de Niagara. Mme Richards mourut en mars 1869.

Coincidence singulière, les deux frères du juge-en-chef de la Cour Suprême, Stephen et Albert, sont avocats comme il l'a été, ont été faits Conseils de la Reine et sont devenus ministres de la Couronne.

L'Hon. Juge Jean-Thomas Taschereau

Représentant d'une des plus anciennes et des plus honorables familles de la province de Québec, c'est le fils aîné de défunt l'hon. J. T. Taschereau, qui lutta plusieurs années dans l'ancien Parlement du Bas-Canada pour l'obtention des libertés constitutionnelles, qui fut emprisonné en 1810, et nommé magistrat dès sa libération.

L'hon. juge dont nous écrivons la biographie est né à Québec, au commencement du siècle, et fit ses études au Séminaire de Québec.

Le 11 juillet 1836, il s'inscrivait au tableau de l'ordre des avocats de cette dernière ville; en 1850, il recevait le titre de Conseil de la Reine.

En 1856, il fut nommé juge suppléant de la Cour Supérieure, sous l'Acte de la Tenure Seigneuriale, et en 1860, il devint juge permanent de la même Cour.

En août 1865, il fut élevé à la charge de juge à la Cour Supérieure, et le 11 février 1873, il était nommé à la Cour du Banc de la Reine.

Le juge Taschereau est docteur en droit de l'Université Laval. Son frère est archevêque de Québec, et son fils, député aux Communes pour le comté de Montmagny.

L'hon. juge est marié à la fille aînée du lieutenant-gouverneur Caron.

L'Hon. Juge Strong

Samuel-Henry Strong, fils unique du Rév. Dr. Strong, pasteur de l'église Ste. Anne de Toronto, est né à Hammerworth, Dorsetshire, Angleterre, en août 1825, et a reçu une partie de son éducation en Angleterre, à Québec et à Ottawa. Il était âgé d'environ dix ans lorsqu'il vint en Canada.

Ses études de droit se firent sous M. Augustus Keefer, à Ottawa. En 1857, il s'en alla à Toronto diriger les affaires de la chancellerie de M. Olivier Mowat, et s'associa peu après avec feu le chancelier Van Koughnet avec lequel il resta plusieurs années. Nommé vice-chancelier en 1867, puis juge puisné de la nouvelle Cour *Error and Appeals* en 1873.

M. Strong passe pour avoir une grande connaissance du droit civil français.

L'Hon. William Johnston Ritchie

C'est le 14 juin 1838 que l'hon. juge se faisait recevoir au Barreau de la province du Nouveau-Brunswick. Créé Conseil de la Reine en 1856 il était nommé, au mois d'août de la même année, juge de la Cour Suprême de la province. Le 6 décembre 1865, il remplaçait James Carter comme juge-en-chef du Nouveau-Brunswick.

L'Hon. W. Ritchie a représenté pendant plusieurs années la ville de St. Jean, dans la législature provinciale.

L'Hon. J. William A. Henry

Originaire de la Nouvelle-Ecosse, l'hon. juge a été pendant fort longtemps mêlé à la politique. Il a représenté Antigonish dans l'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse, durant les deux Parlements qui ont précédé la Confédération, et occupé la charge de Solliciteur-Général dans le ministère Unioniste du Dr. Tupper. Il fut un des délégués en 1865 à Québec, dans la confé-

rence chargée de discuter le projet de la Confédération.

Depuis 1867, bien qu'il ait été plusieurs fois candidat pour les Communes, l'hon. juge n'a point siégé en Parlement.

Il entra au Barreau en 1841; a été créé Conseil de la Reine, et nommé dernièrement juge *ad hoc* pour les contestations électorales de la Nouvelle-Ecosse.

L'hon. juge a la réputation d'un jurisconsulte éminent.

Pour la biographie de M. T. Fournier, voir L'OPINION PUBLIQUE du 18 février 1875.

Les Émeutes de Toronto, Dimanche, 8 Octobre. — Place McGill. — La Police Repoussant l'Attaque contre la Procession

Comme le dimanche précédent, les pèlerins partirent de l'église St. Paul, rue Power, vers deux heures. Ils étaient environ 1,500 à 2,000, hommes et femmes. Un double rang d'hommes de police avançait en tête armés de pistolets, bien pourvus de munitions, et une garde semblable fermait la marche.

Quand la grande partie de la procession fut entrée dans l'église, l'archevêque, Mgr. Lynch, sortit, et faisant observer que les catholiques étaient à l'intérieur du temple, il adjura les perturbateurs de retourner chez eux, s'ils étaient chrétiens. Cette exhortation, au lieu d'être écoutée, fut reçue par des témoignages non équivoques de haine et de fureur. Quelques difficultés éclatèrent alors, mais la police au complet, comptant environ 80 hommes, réussit à dissiper les désordres.

La première attaque qui fut faite, la première pierre qui fut jetée, le fut avant d'arriver à la rue Church, et d'autres, en grand nombre, la suivirent aussitôt qu'on fut entré dans cette rue.

Alors, mais alors seulement, on se mit à user de représailles, et les revolvers furent employés de part et d'autre.

La bataille continua sur les rues Adélaïde, Victoria, Yonge, Tempérance, Richmond, Bay, Bathurst, Brock, Little et Hamilton. Enfin l'armée vint au secours de la police au moment où celle-ci était parvenue à séparer presque tout à fait les deux partis combattants, et aucun accident ne survint ensuite en revenant à l'église St. Paul.

La paix ne fut entièrement rétablie qu'à sept heures lorsque la nuit fut venue. On estime le rassemblement à près de 30,000 individus. Au moins 60 hommes de police ont été plus ou moins gravement blessés. D'après plusieurs récits de l'événement, tous l'auraient été, à l'exception de six, et ils étaient 104. On estime qu'au-delà de 100 personnes ont reçu des blessures plus ou moins dangereuses.

Respha défendant le corps de ses enfants contre les vautours

Si le tableau de M. Becker n'a pas obtenu tous les suffrages lors de son exposition au palais des Champs-Élysées, on peut dire qu'il est un de ceux qui ont fait le plus de sensation. Nous nous contentons de reproduire la citation biblique du livret du Salon qui a inspiré l'auteur. Le lecteur fera ainsi la part de l'imagination et la part de l'histoire:

« Du temps de David, il y eut une famine qui dura trois ans. David consulta l'oracle du Seigneur, et le Seigneur lui répondit que cette famine était arrivée à cause de Saul et de sa maison, qui était une maison de sang, parce qu'il avait tué les Gabaonites.—David dit aux Gabaonites: « Que puis-je faire pour réparer l'injure que vous avez reçue? » Ils lui répondirent: « Qu'on nous donne au moins sept des enfants de

Saul afin que nous les mettions en croix pour satisfaire le Seigneur. » David prit les deux fils de Respha, fille d'Aia, qu'elle avait eus de Saul, et cinq fils que Mérah, fille de Saul, avait eus d'Hadriel, et les mit entre les mains des Gabaonites, qui les crucifièrent. . . Respha demeura là depuis le commencement de la moisson jusqu'à ce que l'eau du ciel tombât sur eux et empêcha les oiseaux de déchirer leurs corps. »

(Ancien Testament, *les Rois*, liv. II, ch. 21, v. 1 à 10).

L'Automne

Il vous est arrivé, n'est-ce pas, de vous attarder parfois dans une église, le soir, à la suite de quelque grande cérémonie, et, sans motif, de rester à votre banc, la tête plongée dans les mains, le regard errant dans le vide, comme perdu dans une profonde rêverie?

C'est qu'alors, vos nerfs, fortement ébranlés, prolongent encore dans votre cerveau le spectacle des pompeuses cérémonies qui venaient de se dérouler.

L'église est vide, et vous voyez encore les ondulations de la foule des fidèles qui s'agenouillent et se relèvent: les graves accords de l'orgue résonnent à votre oreille; l'éclat des broderies, des ornements sacerdotaux, les fleurs, les dentelles, passent et chatoient devant vos yeux éblouis, pendant que l'aromatique senteur de l'encens transporte votre âme dans un autre monde.

Tout à coup, l'entrée dans le chœur d'un homme vêtu de noir vous rappelle aussitôt à vous-même. C'est le bedeau qui, armé d'un long bâton, va d'un pas lent, faisant les genuflexions prescrites, poser successivement son éteignoir d'argent sur la flamme des cierges qui illuminent le maître-autel et les chapelles latérales.

Quelques instants après, ce demi-jour si favorable au recueillement, et qu'étoient, de ci de là, la clarté bleuâtre des lampes suspendues devant la vierge et les saints, a lentement envahi le temple.

L'orgue est muet, l'encens envolé, le sanctuaire désert: vous vous réveillez comme d'un souge, car la cérémonie est finie, la fête passée.

De même dans notre gravure.

Nous avons assisté à la célébration des fêtes de la nature, à la communion du ciel et de la terre durant les beaux jours: éclosion des jeunes pousses et des boutons dans l'air lumineux du printemps, concerts harmonieux, doux murmures sous la feuillée, fraîche solitude des bois, or des guérets, travaux des moissons et des vendanges; nous avons usé, joui de toutes les largesses auxquelles la providence convie l'homme; nous voici arrivés à l'arrière saison.

L'Automne, BEDEAU de la nature, vient nous surprendre à la fin de la cérémonie, et le peintre nous la représente sous la figure d'une femme attristée, se couvrant les yeux d'une main, tenant de l'autre un éteignoir qu'elle pose sur les dernières églantines dont les pétales délicats, à la pâleur rosée frissonnent au souffle de sa bouche.

La ceinture garnie de quelques épis qu'elle a glanés, de fruits cueillis dans les vergers, elle parcourt les champs et les jardins, éteignant les fleurs, ces *cierges* de la fête qu'on célèbre chaque année. Un petit amour joufflu accompagne la déesse et l'aide dans les fonctions de son ministère.

Les feuilles jonchent le sol qu'elles couvrent d'un tapis d'or. Encore quelques semaines, et les premiers flocons de neige feront s'évanouir la gracieuse apparition sous les traits de laquelle l'artiste a symbolisé la mélancolique saison de la chute des feuilles et des morts prématurées.

A. ACHINTRE.